

« BB, 285, 1722. Mandement de 4,600 livres à Nicolas
 « et Guillaume Coustou, sculpteurs, somme à laquelle
 « M. de Cotte arrête le mémoire des ouvrages de sculp-
 « ture que les frères Coustou ont faits par augmentation
 « de leur marché, à cause des changements qu'il est con-
 « venu de faire pour les trophées et ornements du pié-
 « destal de la figure équestre de Louis XIV. »

Et comme les frères Coustou se plaignirent de l'insuffisance de la rémunération accordée à leurs travaux, il leur fut alloué une pension annuelle et viagère de mille livres pour tous les deux.

Dans tout ce travail pour Lyon, Guillaume est toujours nommé auprès de son frère Nicolas ; c'est Guillaume qui a exécuté la statue colossale couchée et accoudée sur un lion, représentant le Rhône(1), qui, après avoir figuré sur le piédestal du monument de la place Louis-le-Grand, est venu faire pendant à la statue de la Saône dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville.

Ces deux statues représentent le caractère et la nature du talent de chacun des deux frères : Nicolas fut un homme de cour, aux manières douces et polies, préoccupé de plaire au maître ; Guillaume demeura toujours fier, indépendant, rude. La statue du Rhône a quelque chose de la hardiesse, de l'énergie, de la sévérité que Guillaume recherchait ; la statue de la Saône est molle et sans caractère.

Comme son frère Nicolas, Guillaume *Coustou* (2), né à Lyon, en 1677, alla à Paris dans l'atelier de son oncle Coysevox, remporta le prix de sculpture et partit pour Rome.

(1) Cette statue est signée : fait et fondu par Guillaume Coustou, Lyonnais, en 1719.

(2) *Revue du Lyonnais*, I, 475. — *Biographie universelle*, Monfalcon, II, 270.